



Charte de bon usage de l'internet et des réseaux

(Conforme à la charte nationale, BOEN n°9 du 26 janvier 2004)

Les élèves du collège Noël du Fail à GUICHEN,

S'engagent à respecter la présente charte. Les parents ou responsables légaux en ont communication, y adhèrent et s'engagent à faciliter sa mise en application. La charte a pour objet de définir les conditions d'utilisation des ordinateurs et des réseaux dans le cadre des activités pédagogiques du collège. Elle implique l'établissement et tous les élèves utilisateurs et concerne les activités pédagogiques, éducatives et administratives. Elle s'applique conformément aux lois en vigueur et selon les valeurs fondamentales de la république, en particulier le principe de neutralité religieuse, politique, commerciale et dans le respect du droit de propriété.

Les services suivants sont proposés par l'établissement au service de la scolarité de l'élève :

- L'accès nominatif et sécurisé à un poste de travail et aux ressources du réseau local, pour lequel un compte personnel avec mot de passe est attribué à l'élève qui s'efforcera de ne pas le divulguer.
- La possibilité de disposer d'un dossier individuel de travail.
- L'accès à l'ensemble des ressources et services de l'internet autorisés par l'établissement.
- Si nécessaire une adresse personnelle pour le courriel.

L'établissement s'engage à :

- Protéger, dans le respect de la loi, le droit, le droit de l'élève à la protection de sa vie privée.
- Assurer la sécurité de l'accès de l'élève au réseau, la confidentialité des informations stockées dans l'espace individuel, le respect de la correspondance.
- Filtrer et surveiller les accès à l'internet afin d'éviter dans la mesure du possible toute forme d'agression à l'égard de l'élève aussi bien que vers l'extérieur de l'établissement.
- Informer les autorités des délits constatés.

L'élève s'engage à :

- Respecter la loi, en particulier ne pas consulter délibérément, publier ou promouvoir des documents à caractère diffamatoire, pornographique, raciste, xénophobe, incitant aux crimes, au délits, à la haine, ou portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image ou au droit d'auteur.
- Ne pas s'approprier le compte avec mot de passe ou l'identité d'un autre utilisateur.
- Ne pas lire, modifier, détruire, copier, diffuser des informations sans s'être assuré qu'il a le droit de le faire.
- Ne pas interrompre ou gêner le fonctionnement normal des réseaux, prendre soin du matériel informatique mis à sa disposition.
- Ne pas produire ou introduire délibérément de virus ou tout dispositif destiné à contourner les mesures de sécurité ou détourner les installations de leur usage normal.
- Ne pas utiliser les installations et ressources mises à sa disposition par l'établissement à des fins commerciales de prosélytisme politique ou religieux, ou de domaine idéologique opposé aux valeurs de la république.
- Ne pas tenter d'accéder dans le cadre des activités pédagogiques à des catégories de ressources sans rapport avec les objectifs d'apprentissage, documentaires, éducatifs de l'établissement.
- Informer son responsable de toute anomalie constatée.

Sanctions :

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose à ce que son accès aux ressources informatiques soit strictement limité aux actes pédagogiques décidés sous la responsabilité des enseignants. Il s'expose également aux sanctions prévues par le règlement intérieur et à des poursuites civiles et pénales.

L'établissement se réserve le droit de procéder à des contrôles du bon usage des installations et des sites visités.